

Lanquetot ...ses commerçants

SALONS DE COIFFURE

Christina Coiffure 02 35 31 27 27
Lily Coiff 02 35 38 74 13



EPICERIE

Epicierie de Lanquetot
02 77 22 44 82



FLEURISTE

Un Air de Printemps
02 32 65 47 83



BAR - BURALISTE

Le Cabestan
09 82 27 34 42



...et Artisans

AUTOMOBILES

Dekra Controle technique 02 35 31 96 96
Le Breton Assistance 02 35 31 26 56



CENTRE DE FORMATION

Réflex Form'Action
06 89 99 02 05



SECURITE

CAVAS
02 32 84 15 45



ANIMAUX

Kestryan accessoires du cheval
02 32 75 69 76
Les Chiens d'Anna comportementaliste
06 24 80 36 58



SOINS DU CORPS

Passion Orchidée esthéticienne
07 62 55 65 44
L'effet détendu réflexologie, massage
06 11 75 54 09



LOISIRS

Parc de la SAUVAGETTE
02 32 84 33 76
Gonflables Loisirs
06 03 17 62 34



ATELIER METALLERIE

ALX2M 02 35 31 72 76



AIDE AUX PERSONNES

Lise Monville 06 95 57 97 16
Emma 06 78 84 78 49
JL Secrétaire 06 23 08 42 85



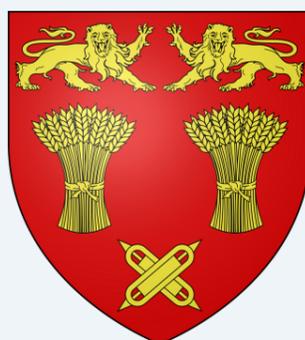
PEINTRE et PLOMBIER

Peinture intérieure Bruno Déco 06 12 28 11 17
Plomberie Durand Frédéric 06 15 91 59 60

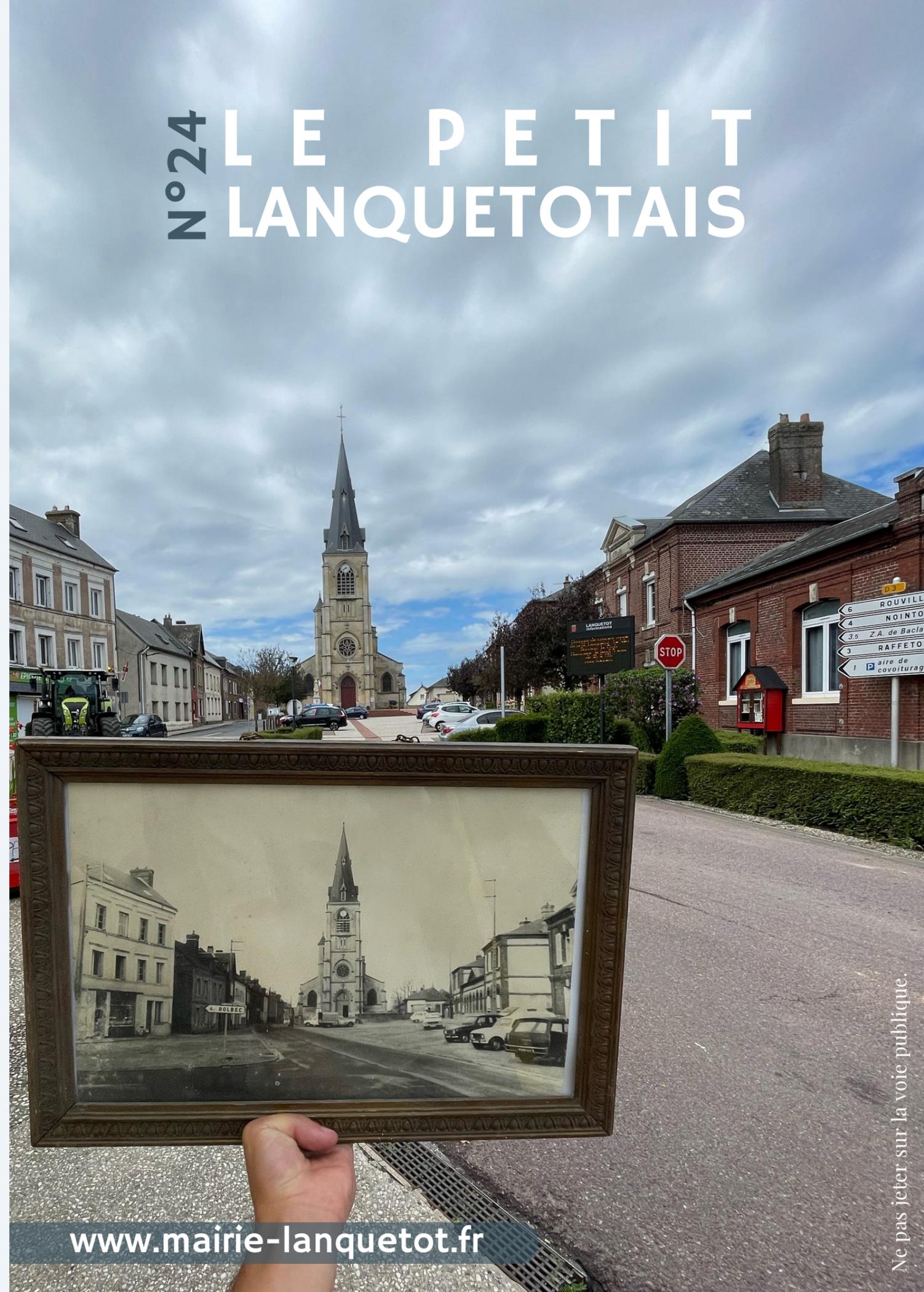


FUNERAIRE

Normandie Granit
06 95 15 73 87



N°24 LE PETIT LANQUETOTAIS



HORAIRES ET CONTACTS UTILES

Horaires des permanences de Mairie :

Lundi : 16h-18h

Mercredi : 15h-18h

Vendredi : 16h-18h * de 18h à 19h uniquement sur rendez-vous Accueil téléphonique Françoise vous accueille au 0235318025. Vous pouvez prendre rendez-vous avec le Maire ou les adjoints.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Bolbec :

Du lundi au vendredi 10h à 12h et 13h30 à 18h

Le samedi 9h à 12h et 13h30 à 18h

Dépôt des verres :

-Route de Bolbec

-Hameau de Bolleville

DEPÔT DE VERRE INTERDIT EN DEHORS DU CONTENEUR SOUS PEINE DE CONTRAVENTION

Dépôt du textile :

-Route de Bolbec

DEPÔT DE TEXTILE INTERDIT EN DEHORS DU CONTENER SOUS PEINE DE CONTRAVENTION

Ramassage des poubelles :

Le mercredi (pour les semaines avec un jour férié, décalage d'une journée)

Horaires des tontes pelouses et travaux de bricolage occasionnant une gêne sonore (Arrêté préfectoral) : Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 20h, le samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h. Feux interdits dans les jardins

Problème de fibre :

Rendez-vous sur le site mediation-telecom.org

Jeu concours

A vous de remplir le coupon-réponse et de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 8 octobre au soir.

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses.

Les gagnants seront avertis par téléphone et devront venir chercher

leur lot à la cérémonie du vendredi 13 octobre (médailles du travail et des jardins fleuris).

A gagner : 3 bons d'achats valables chez vos commerçants Lanquetotais.

Pour de plus amples informations concernant la confidentialité des données, notamment la collecte et l'utilisation de vos données, le règlement est disponible sur :

www.mairie-lanquetot.fr

Jeu concours gratuit et sans obligation d'achat.

1. Ou a été prise la photo ci-dessus avec la croix ?

2. De quelle année date la photo en noir et blanc de la page de présentation ?

J'accepte le règlement JEU CONCOURS

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse postale :



Contributions + interviews

Harmonie, Tanguy et Tom



Je m'appelle Harmonie Lussot, j'habite Lanquetot depuis toujours et j'ai fait toute ma scolarité à Lanquetot. Suite à mes études et mon entrée dans le monde du travail, j'ai proposé mes services en matière de communication au conseil municipal de la commune afin de moderniser et améliorer ce qui avait déjà été mis en place par Martine Cahard, 1ère adjointe.

Je m'appelle Tanguy Lussot, j'ai 17 ans, je suis en terminale Bac Pro communication au Havre. En échangeant avec Harmonie, j'étais très intéressé pour faire évoluer la communication de Lanquetot et la professionnaliser. Je suis donc heureux que les élus aient accepté que nous travaillions avec eux pour apporter de nouvelles compétences à la commune. N'hésitez pas à nous faire un retour sur le changement !



Lanquetotais depuis ma naissance, je m'appelle Tom Le Barbançon et j'ai 17 ans. Actuellement en étude supérieure de marketing digital et communication à Caen, c'est avec plaisir que je participe à l'élaboration de ce journal afin de faire vivre notre beau village Lanquetot. Nous sommes heureux avec l'équipe de Lanquetot de vous présenter ce journal, bonne lecture !



LE LANQUETOTAIS - 2023 - N°24 - MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA COMMUNE DE LANQUETOT

Directeur de la publication Roger BERGOUGNOUX

Responsable de la communication Martine CAHARD

Comité de rédaction Sandie DORANGE, Stéphanie LE BARBANÇON, Françoise FREBOURG, Françoise GRENET-DELAHAYS

Mise en page Harmonie LUSSOT, Tanguy LUSSOT, Tom LE BARBANÇON

IMPRIMÉ PAR LA MAIRIE DE LANQUETOT - TIRAGE 530 EXEMPLAIRES

LE MOT DU MAIRE



A l'occasion de la rentrée 2023-24, le conseil municipal et moi-même sommes fiers de vous présenter la nouvelle version de notre « Petit journal ».

Cette nouvelle mouture a demandé beaucoup de réflexion, de créativité et de travail de la part de l'équipe de communication.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'équipe éditoriale et plus particulièrement trois jeunes lanquetotais, Harmonie, Tanguy et Tom qui ont apporté une approche novatrice à ce petit journal. Ils sont ou ont été étudiants en communication. Nous avons voulu concevoir un moyen complémentaire à nos liens de communications existants : panneau lumineux, site internet, divers réseaux sociaux, panneau pocket...

Nous avons abordé les thèmes et les sujets principaux de la vie de notre commune : la vie de notre école, les services, l'avancée des projets, la vie des associations, les entreprises.

Nous vous présentons notre bilan financier communal qui reste solide. Il va nous permettre d'aborder sereinement le projet d'aménagement structurant de la commune, dans un contexte de dotations financières plus contraintes, ainsi que le projet d'aménagement de la RD 6015 pour lequel nous suivons l'évolution des études avec le département.

Vous voyez, beaucoup de sujets méritent votre attention et nous voulons partager au maximum nos informations.

Nous contribuons "humblement" à l'effort de lutte contre le réchauffement de la planète. Cela dans un esprit de bien vivre ensemble.

Roger Bergougnoux



Merci de scanner ce QR code ou de vous rendre sur ce lien :
<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdiMw5pFYQj49hnn1gY7375sZsPi2v5sVmlQzE1z7WB9YUWvA/viewform>
Pour nous donner votre avis sur la refonte de la communication de la commune de Lanquetot.

Retrouvez nous :

 Commune de Lanquetot

 Lanquetot-76210

 www.mairie-lanquetot.fr

 mairie.lanquetot@wanadoo.fr

 02 35 31 80 25

1. Actualités 5

2. Finances 11

3. Travaux et projets 12

4. Ecoles 15

5. Environnement 16

6. Retour en images 17

7. Evènements à venir 20

8. Etat Civil 21

9. Contributions 22

10. Infos pratiques et jeu 23



Mouhache Augustin né le 07/09/22
 Bunel Agathe née le 29/09/22
 Delaune Angéline née le 28/10/22
 Landry Giulia née le 01/11/22
 Bertelle Jeanne née le 07/12/22
 Benikhlef Coline née le 08/01/23
 Fondimare Dilwenn née le 27/02/23
 Viquesnel Vimont Liiv née le 23/05/23
 Tanay Rafael né le 25/06/23
 Garcia Armani Adèle née le 05/07/23

Maïté MAUGARD et Antonin LUCAS le 03/06/23
 Laetitia DEMARAIS et Didier LEPILLER le 01/07/23
 Emilia DE OLIVEIRA PISSARRA et Jordan MARCHAND le 08/07/23
 Aléxia COTE et Florent FARCY le 05/08/23
 Garance FREMONT et Samuel CROCHEMORE le 26/08/23



METAYER Philippe le 12/09/22
 POUCHIN Pierre le 27/09/22
 COUSIN Michel le 12/10/22
 BREARD Didier le 18/12/22
 HUARD Gilbert le 29/12/22
 SIMEON née HAZARD Thérèse le 06/01/23
 HUARD née FREZEL Arlette le 01/03/23
 EVRARD Lucien le 08/07/23
 BARRET née CHARY Martine le 14/08/23

Nombre/an	Naissances	Décès	Mariages	Parrainages	PACS	Reconnaisances
2014	13	6	3	3		6
2015	11	5	3	1		8
2016	12	7	0	3		9
2017	12	8	1	5	1	6
2018	7	12	3	2	6	7
2019	13	11	1	3	5	10
2020	12	10	2	1	3	6
2021	11	7	4	2	1	3
2022	13	7	3	5	6	9
Fin août 23	5	4	5	5	3	5

Tous les lundis après-midi : Broderie 13h30 à 16h30
 Tous les mercredis : gymnastique 18h à 19h
 Tous les jeudis matin : couture 9h à 12h
 Tous les jeudis après-midi : Ecole - Ping-Pong enfants 16h45 à 18h - adultes 18h à 20h
 Tous les 15 jours le mardi : goûter des Aînés organisé par le CCAS

Septembre

Vendredi 1er : rentrée des enseignants
 Lundi 4 : rentrée scolaire
 Lundi 4 : reprise des activités du CDF
 Mardi 5 : voyage des Aînés - CCAS
 Dimanche 10 : Pique-Nique annuel - Mairie
 Mardi 19 : atelier alimentation - ADMR (10h-12h)
 Mardi 26 : goûter des Aînés - CCAS
 Vendredi 29 : randonnée nocturne - CDF

Octobre

Mardi 3 : SOLIDARIBUS de 16h à 18h
 Mardi 10 : goûter des Aînés - CCAS
 Vendredi 13 : Jardins fleuris / Médaillés - Mairie
 Mardi 17 : atelier Nature et sens - ADMR
 Mardi 24 : goûter des Aînés - CCAS
 Week-end du 27 et 28 : bourse aux jouets - CDF

Novembre

Mardi 7 : goûter des Aînés - CCAS
 Samedi 11 : commémoration - Anciens Combattants
 Mardi 14 : SOLIDARIBUS 16h à 18h
 Mardi 21 : goûter des Aînés - CCAS
 Mardi 21 : Atelier Mémoire par le chant - ADMR 10h à 12h
 Samedi 25 : soirée beaujolais - CDF

Décembre

Vendredi 1er : lancement des illuminations - Mairie
 Mardi 5 : commémoration - Anciens Combattants
 Mardi 5 : SOLIDARIBUS 16h à 18h
 Mardi 5 : goûter des Aînés - CCAS
 Mercredi 6 : réunion calendrier mairie et associations
 Week-End : 8 et 9: Téléthon - CDF
 Mardi 12 : atelier Numérique - ADMR de 10h à 12h
 Mardi 19 : goûter de Noël des Aînés - CCAS
 Vendredi 22 : Noël de l'école - Mairie et Noël des enfants -CDF

ASL : Association Sportive Lanquetotaise
 CDF : Comité des Fêtes

Pour l'année 2024, rendez vous sur le site internet de la Mairie :
<https://mairie-Lanquetot.fr/>

Visite de notre députée

Nous avons échangé sur toute la problématique que peut rencontrer une commune périurbaine de plus de 1000 habitants et sur les missions du maire.
 Nous lui avons présenté notre futur projet communal dans le corps de ferme et lui avons rappelé le caractère structurant de ce projet.
 Nous avons exposé nos revendications concernant le futur aménagement de la RD 6015 et nos demandes réitérées auprès du département.
 Nous avons parlé de notre vision de notre école pour les années à venir.
 Nous nous sommes rendus sur le corps de ferme en passant par le café pour discuter de l'activité des commerces en milieu rural.
 Elle est restée à notre écoute et nous a fait part de l'ouverture d'une permanence à la rentrée à Bolbec. Vous pourrez la rencontrer en cas de besoin.



Visite de notre députée Mme Poussier Winsback de la 9ème circonscription de la Seine Maritime, le 26 Juillet dernier .



« France Relance » a financé une antenne mobile "Le Solidaribus" pour palier la fracture numérique. Animée par le Secours Populaire, l'antenne mobile est équipée de matériel informatique qui permet d'effectuer des démarches administratives en ligne et d'accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés. Une conseillère numérique itinérante, aidée par les bénévoles du Secours Populaire accueille le public, en toute confidentialité et gratuitement, dans les différentes communes du pays de Caux.

Les dates retenues sont les mardis 3 octobre, 14 novembre et 5 décembre de 16h à 18h sur le parking de la mairie

Renseignements : Solidaribus au 06 73 31 98 94 ou par mail à solidaribus@spf76.org.

ASL club de foot de Lanquetot... bientôt CENTENAIRE !!

1924 fut marquée par la création du club de foot. L'année prochaine, le club fêtera son centenaire. Si vous avez des archives concernant le club, merci de nous le faire savoir. En juin 2024 (date à préciser), le club a prévu une grande manifestation sur une journée avec entre autre, un match entre les licenciés de Lanquetot et des anciens lanquetotais, une recherche sur un nouveau logo pour marquer l'évènement et plein d'autres idées qui fument dans la tête du nouveau président. Monsieur Vincent Stipanovic a pris la tête de l'association en 2019, avec l'aide de madame Melin, trésorière. Actuellement, l'effectif est de 27 seniors et de 35 enfants (dont 25 lanquetotais). Leur projet est de faire des équipes de U7, U9, U11 et U13 avec les communes voisines. Pour le moment, l'équipe des U13 n'est pas complète alors à vos crampons. Pour la rentrée, la licence des U6 et U7 sera gratuite et de 30€ pour les autres catégories. Et les filles...elles sont au nombre de 4 exclusivement chez les petites. Ils sont actuellement 3 adultes pour encadrer les jeunes et de l'aide serait la bienvenue, alors ils comptent sur vous. Il y a possibilité de faire une petite formation, subventionnée en partie par la ligue. Ils sont aussi à la recherche de sponsor en remerciant déjà ceux sur qui ils peuvent compter ainsi que certains commerçants du village. Alors chausser vos crampons pour la rentrée et vive les 100 ans du club en 2024.



**Orgue de notre église
3 générations réunies pour réparer l'orgue**

Depuis quelques années, l'orgue offert en partie par la mairie et la paroisse (L'Abbé Labalette) n'était plus en service à cause d'une panne de composants électroniques. Nous nous sommes penchés sur le problème et suite à des relations avec le groupe d'accordéonistes venu faire une audition début juillet, nous allons sûrement pouvoir le remettre en service. Mr Cahard Robert, aujourd'hui âgé de 92 ans, accompagné de son fils et petit-fils, a joué sur cet orgue pendant quelques décennies. Il nous a fait part de son émotion très vive de pouvoir reposer ses doigts engourdis sur le clavier. Suite à cette intervention, nous nous sommes rendus compte que notre église est en piteux état et qu'un grand coup de nettoyage s'impose. Nous ferons appel aux paroissiens et aux bonnes volontés pour « redorer » notre église courant septembre.



MAI 2023



8 mai 2023 - Commémoration du 8 mai 1945 au Monument aux morts

26 mai 2023 - Fête des voisins du quartier de la Haricotière et de la cité Catherine à l'initiative des habitants



JUIN 2023



13 juin 2023 - Atelier sur la malveillance proposé par la municipalité en partenariat avec la police intercommunale à destination des seniors

30 juin 2023 - Apéro des voisins au Petit Lanquetot sur le terrain de pétanque, à l'initiative des habitants



JUILLET 2023



3 juillet 2023 - Audition des accordéonistes et flutistes du conservatoire de Caux Seine aggro et du Havre à la salle des fêtes

4 juillet 2023 - Passage du jury des maisons fleuries et jolis potagers



14 juillet 2023 - Commémoration du 14 juillet

28 juillet 2023 - Démontage de l'orgue pour remise en état



DÉCEMBRE 2022

16 décembre 2022 - Après-midi récréatif de Noël avec les écoles



JANVIER 2023



3 janvier 2023 - Voeux des employés municipaux

13 janvier 2023 - Voeux de M. le Maire



AVRIL 2023



2 avril 2023 - Repas annuel des aînés à Babylone

4 avril 2023 - Inauguration de la boîte aux cultures



13 avril 2023 - Inauguration de la résidence Fleur de Lin à Cany-Barville (invitation de Seminor dans le cadre du projet de la ferme)

MAI 2023

5 mai 2023 - Inauguration du nouveau camion municipal à faible émission de CO2 en remplacement de l'ancien pour le bien-être des agents communaux



CCAS



L'ADMR est venue présenter son concept des «ATELIERS VILL'ÂGE» qui ont pour objectifs d'améliorer la vie des personnes de plus de 60 ans vivant à domicile, de faire adopter de bonnes pratiques grâce à un apport de connaissances dans les domaines variés de la vie quotidienne, de maintenir l'activité physique et intellectuelle et favoriser le lien social pour les séniors du territoires.

Les « Ateliers Vill'Age » sont gratuits pour les communes et pour les participants.

Ces ateliers couvrent les domaines suivants :

- Les essentiels de la prévention / le bien-être / le Lien social / la Culture / les loisirs

Nous avons choisi de mettre en place des ateliers, à Lanquetot, à la salle des fêtes, le mardi matin de 10h à 12h. Vous avez reçu récemment une invitation dans votre boîte aux lettres afin de vous inscrire à un ou plusieurs ateliers.

Voici les dates et les thèmes retenus :

- Mardi 19 septembre : L'alimentation,
- Mardi 17 octobre : Nature et sens,
- Mardi 21 novembre : Mémoire par le chant,
- Mardi 12 décembre : Numérique sur tablette,
- Mardi 9 janvier : Numérique suite

Ces rencontres se veulent très conviviales et seront accompagnées d'un petit goûter.

La municipalité, accompagnée de la police municipale intercommunale, a organisé un atelier le 13 juin, autour du thème l'action de lutte contre la malveillance à l'attention des séniors. Ce moment d'échange a permis d'aborder les astuces ainsi que le rappel des points de préventions. Le prochain atelier aura lieu l'année prochaine et le thème abordé sera la prévention routière. A vos révisions du code de la route ...



Voici aussi quelques numéros qu'il est bon de connaître ainsi que les dispositifs existants :

Pour obtenir des informations, vous pouvez contacter :

- Police ou gendarmerie Nationale le 17
- Police municipale intercommunale le 02 35 31 81 81
- Point justice le 3629
- Info Escroqueries le 08 05 80 58 17
- Une association d'aide aux victimes



LA SAUVAGETTE

Depuis le 1er juin 2008, nous avons le plaisir d'accueillir sur notre commune, le parc de la Sauvagette situé sur la RD6015. A l'origine, ce parc de loisirs était axé sur le monde du chien. Cette conception a vu le jour en 1995 près de Grenoble avant de venir s'installer à Lanquetot. Mr et Mme Calais sont à l'origine de ce parc unique en France.

Un circuit pédestre dans le parc permettait de découvrir des chiens de toutes races et toutes origines en chenil avec des informations sur les différentes races. Des balades guidées étaient proposées pour découvrir les chiens et nous retrouvions aussi un élevage de labradors avec un espace « câlins », une mini-ferme et un musée du chien.

Par la suite, le parc a développé un espace plein air pour petits et grands avec structures gonflables, parcours d'agilité pour enfants, bateaux à pédales sur l'eau, kart à pédales, un labyrinthe, un manège en bois mais aussi des petits jeux, balançoires et le rodéo-nimo pour les plus petits (animaux gonflables à partir d'un an) ainsi que le petit train qui fait le tour du parc.

En 2020, le parc s'est séparé de tous ses chiens de race en réponses à de nombreuses personnes pensant au bien-être animal. Les chiens ont été recueillis dans des familles d'adoption en échange de dons envers des associations pour la protection animale.

Le parc s'est vu doté à la place, d'oiseaux, de paons, de canards, d'ânes de races variées peu connus. Au fil du temps, la mini-ferme s'est agrandie et des manèges ont été ajoutés. Petits et grands peuvent y passer une belle journée. Pour les plus grands, le parc propose la visite du musée du chien et les automates, pour les plus petits, la découverte des aires de jeux.

Nouveautés 2023 : le train fait un trajet plus long, et deux nouvelles attractions ont été installées : un manège avec des petits avions et une toile d'araignée.

Si l'envie d'y faire un tour, vous anime, n'hésitez pas à y passer la journée, des tables de pique-nique abritées sont à disposition ainsi qu'une buvette pour une pause gourmande et/ou rafraîchissante. La balade initiale dure environ 3h pour faire le tour complet mais une journée entière serait plus adaptée pour profiter de l'ensemble des activités proposées.

Le parc vous accueille tous les jours de 11h à 19h en Juillet/Août. En septembre uniquement le week-end de 12h à 18h. Dernières entrées 1h30 avant la fermeture du parc.

Les tarifs 2023 : Adulte 8.50€ / Enfant de 3 à 12 ans 7.00€ / Enfant jusqu'à 2ans offert. Le prix d'entrée donne accès à tout le parc sauf baptêmes en poneys/calèche.

RÉTROSPECTIVE DE LA SAISON 2022 / 2023

SEPTEMBRE 2022



10 septembre 2022 - Célébration des noces de diamant de M. et Mme Guérout

11 septembre 2022 - Pique-nique annuel organisé par la Mairie avec au programme structures gonflables, apéro et cafés offerts. Un moment de convivialité qui a réuni une trentaine de lanquetotais et lanquetotaises !



16 septembre 2022 - Randonnée nocturne organisée par le comité des fêtes de Lanquetot

OCTOBRE 2022

14 octobre 2022 - Cérémonie des remises de médailles du travail et des récompenses des maisons fleuries et jolis potagers



NOVEMBRE 2022



25 novembre 2022 - Pot de départ de Damien, employé communal

DÉCEMBRE 2022

2 décembre 2022 - Lancement des illuminations de Noël avec un vin chaud offert par la municipalité



13 décembre 2022 - Goûter de Noël des aînés

Que faire pour que votre compostage se déroule bien pendant l'année ?

Un composteur est une véritable « usine » naturelle à transformer vos déchets organiques en compost, une « terre » (ou plus exactement un amendement) très riche en nutriments, excellente pour la santé et la croissance des végétaux. Les consignes suivantes sont essentielles pour que ce processus, base de la création des sols depuis toujours sur notre planète, se déroule au mieux :

VOUS POUVEZ Y DÉPOSER

- Fleurs fanées
- Plantes
- Paille et foin
- Épluchures de tous fruits et légumes
- Pelouse (jusqu'à la moitié du volume du composteur maximum)
- Taille de haies (broyées si trop épaisses)
- Mauvaises herbes (laissez les bien dépérir un ou deux jours avant de les mettre dedans)
- Thé et café (sachets, vrac, filtres, marc)
- Essuie-tout (sans encre de préférence) et mouchoirs en papier
- Boîte d'œufs, sachets kraft d'épicerie, rouleaux de papiertoilette et d'essuie-tout
- Feuilles mortes.



JAMAIS DE VIANDE NI DE POISSON
Évitez le thuya, le noyer et les conifères, ils se décomposent difficilement.

LES RÈGLES D'OR

- Il est conseillé de mélanger une fois par mois le tiers supérieur afin d'aérer le tas et de ramener des micro-organismes à la surface.
- Il est essentiel, pour la bonne réussite du processus, d'apporter des matières azotées, vertes et humides (pelouse et épluchures) et des matières carbonées, brunes et sèches (feuilles mortes, taille de haies, essuie-tout et cartonnets comme citées ci-dessus).

Vous pouvez demander gratuitement un composteur en remplissant le formulaire disponible sur le site : www.cauxseine.fr

Le PLUi se poursuit. Des réunions de travail entre élus et techniciens ont eu lieu entre janvier et juin 2023 sur des thématiques qui concernent toutes les communes :

- Préservation des clos-masures
- Préservation et mise en valeur du patrimoine bâti
- Constructibilité en zone agricole
- Préservation des ressources et des espaces naturels
- Lotissement
- Traitement des limites
- Zones d'activités économiques

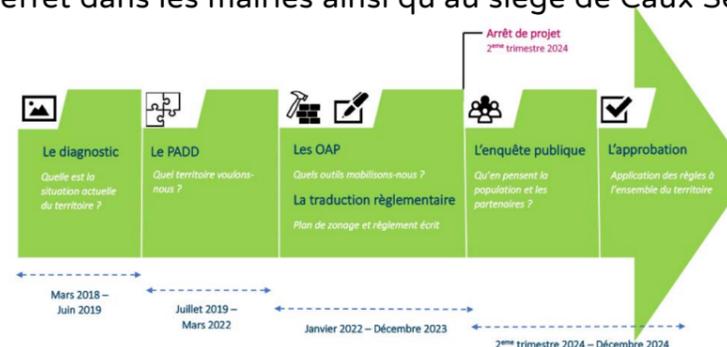
Toutes les propositions de règles issues de ces groupes de travail ont été présentées à l'ensemble des élus en juin.

Cette base de travail constitue une véritable feuille de route à disposition des techniciens qui vont pouvoir débiter le travail de rédaction des règles d'urbanisme qui s'appliqueront à chaque zone du PLUi (zone urbaine, agricole et naturelle).

Pour rester informé de la procédure, rendez-vous sur le site

cauxseine.fr rubriques Vos services > Urbanisme > PLUi

Vous pouvez adresser vos observations personnelles ou vos questions à l'adresse : concertation.plui@cauxseine.fr, ou sur les registres prévus à cet effet dans les mairies ainsi qu'au siège de Caux Seine agglo.



NOS AMIS LES CHATS

La commune de Lanquetot est confrontée à de nombreuses disparitions de chats et d'abandons de chats domestiques. Afin de lutter contre ces difficultés, nous souhaitons rappeler quelques règles et principes aux propriétaires de chats :

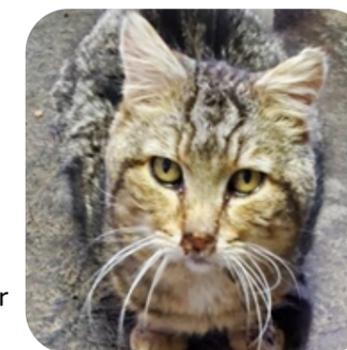
- Le chat est un animal domestique, il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et pour la collectivité.
- L'identification des chats domestiques (tatouage ou puce) est obligatoire, un animal non identifiable a peu de chance d'être retrouvé.
- L'abandon est considéré comme un acte de maltraitance puni par la Loi ainsi que tout acte de cruauté.

Rappels :

Un chat non stérilisé s'éloigne davantage de son lieu de vie, ce qui représente des risques d'accidents pour lui-même.

Les femelles non stérilisées présentent de gros risques de tumeurs mammaires.

La stérilisation des chats permet une régulation de leur population.



HISTOIRE...

Les Fêtes du 14 juillet.....

Un peu d'histoire...

"Chaque année comme dans toutes communes de France, à Lanquetot le fête Nationale a donné lieu à des réjouissances.

(extrait du livre Lanquetot deux siècles d'histoire et le progrès de Bolbec)



14 juillet 1909

" Cette année, la commune de Lanquetot a fêté dignement le 14 juillet.

Jamais elle n'avait vu pareille fête. Partout ce n'était que drapeaux, banderoles multicolores, oriflammes et décorations de toutes sortes. Le soleil s'était mis de la partie.

Dès le matin, distribution extraordinaire de vivres aux malheureux.

A 9 heures et demie, revue de sapeurs-pompiers par le Capitaine Deschamps de Bolbec.

Un vin d'honneur offert par la municipalité fut servi aux membres de cette société.

A midi, un banquet de plus de 300 couverts eut lieu sous une vaste tente, dressée dans la cour de la mairie, décorée par Monsieur Bienvenu, tapissier.

L'après midi sur la place de la mairie, un programme populaire avec des chants patriotiques, chansonnettes paysannes et concert de musique par l'orchestre de l'Amicale Laïque de Bolbec charma la nombreuse assistance. Un lancer de ballons et des jeux divers terminèrent l'après midi.

Le soir un brillant feu d'artifice avait attiré plusieurs milliers de personnes. Un bal clôtura cette belle fête dont chacun gardera le souvenir."



14 juillet 2023

cette année, la commémoration a eu lieu autour du monument aux morts en face de la mairie. Nos anciens étaient présents et ont entendu les différentes marches et sonneries militaires suivi de la Marseillaise. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité dans l'école, ce qui a permis d'échanger avec tous les participants. A l'année prochaine.

Un peu d'histoire ... Source Journal de Rouen

"1820, le puits d'une marnière s'étant éboulé dans la commune de Lanquetot près de Bolbec, trois ouvriers y restèrent ensevelis. A la première nouvelle de cet évènement, une foule de monde se rassembla et on se mit aussitôt à l'ouvrage pour percer un nouveau puits. Malgré quelques contrariétés locales, le zèle des travailleurs ne se rebuta point, et cependant ce ne fût que le 26 à 8 heures du matin, qu'on put s'assurer que les prisonniers vivaient et qu'ils entendaient les travailleurs. Cette certitude redoubla l'activité de ceux-ci, et à 3 heures, ils purent enfin pénétrer jusqu'à eux. Trois médecins, Messieurs Le Lièvre, Bailleul et Guyennot, étaient accourus pour leur administrer des secours ; les deux premiers descendirent aussitôt, et peu de temps après ils firent passer un bulletin annonçant que les trois marneurs n'éprouvaient pas une faim très tourmentante : on leur donnait à boire, et ils buvaient à la santé de tous leurs libérateurs. Bientôt, on put les remonter et les rendre à la lumière ; des soins de toute espèce les mirent entièrement hors de danger."

RPI DE LANQUETOT-BOLLEVILLE

Une belle fin d'année scolaire.

La fête de l'école de Lanquetot a eu lieu le vendredi 23 juin.

Petits et grands avaient préparé un beau spectacle de chants, de danses sur le thème du cinéma.

Pour accueillir le maximum de parents, les professeurs des écoles avaient prévu 2 créneaux horaires, à savoir : les maternelles de 18h à 19h30 et les CE et CM de 19h30 à 21h.

Un livre offert par la municipalité a été remis à chaque élève.

La fête de l'école de Bolleville a eu lieu le mardi 27 juin dans la cour de l'école.

Nous conservons le local modulaire pour la rentrée prochaine. Deux nouveaux enseignants seront nommés à la rentrée.

Un grand merci à Audrey et Esther qui vont partir vers d'autres horizons.

Le petit mot de Mme Guy

"C'était une décision personnelle de partir de l'école, avant tout pour changer de niveau et enseigner à des élèves plus jeunes mais aussi pour des raisons personnelles et ainsi me rapprocher de mon nouveau domicile. Je suis heureuse de partir un peu à l'aventure vers un nouvel environnement de travail mais ne croyez pas que je pars le cœur léger car je sais ce que je quitte. Je quitte une école et un RPI qui ont été un peu ma deuxième maison et où j'ai été heureuse de travailler chaque jour pendant 16 années, je quitte des familles sympathiques et des élèves gentils, respectueux et bien élevés, je quitte un village où il fait bon vivre et où la municipalité met tout en œuvre pour la scolarité des élèves, je quitte un personnel municipal toujours prêt à nous aider et à œuvrer pour le bien être des enfants et surtout, je quitte mes chères collègues avec qui au fil des années j'ai tissé des liens plus personnels. [...]

Vous l'avez compris, je ne pars pas sans émotion et je veux, pour finir, vous remercier tous, petits et grands, pour tout ce que vous m'avez apporté pendant ces 16 belles années."

Répartition des élèves du RPI envisagée pour septembre 2023 :

151 élèves de la maternelle et la primaire vont faire leur rentrée le lundi 4 septembre

(nombre en légère baisse, 156 l'année passée)

LANQUETOT

Maternelles

22 élèves 13 PS/9 GS : Madame Laurent

21 élèves 10 MS/11 GS: Madame Pasquette, nouvelle directrice

Primaires

22 élèves 6 CE2/ 16 CM1: Enseignante non nommée

23 élèves 7 CM1/16 CM2 : Madame Monnaie

BOLLEVILLE

Maternelles et Primaires

21 élèves 9 GS/ 12 CP : Madame Colléatte

Primaires

21 élèves 8 CP/ 13 CE1 : Madame Benoist

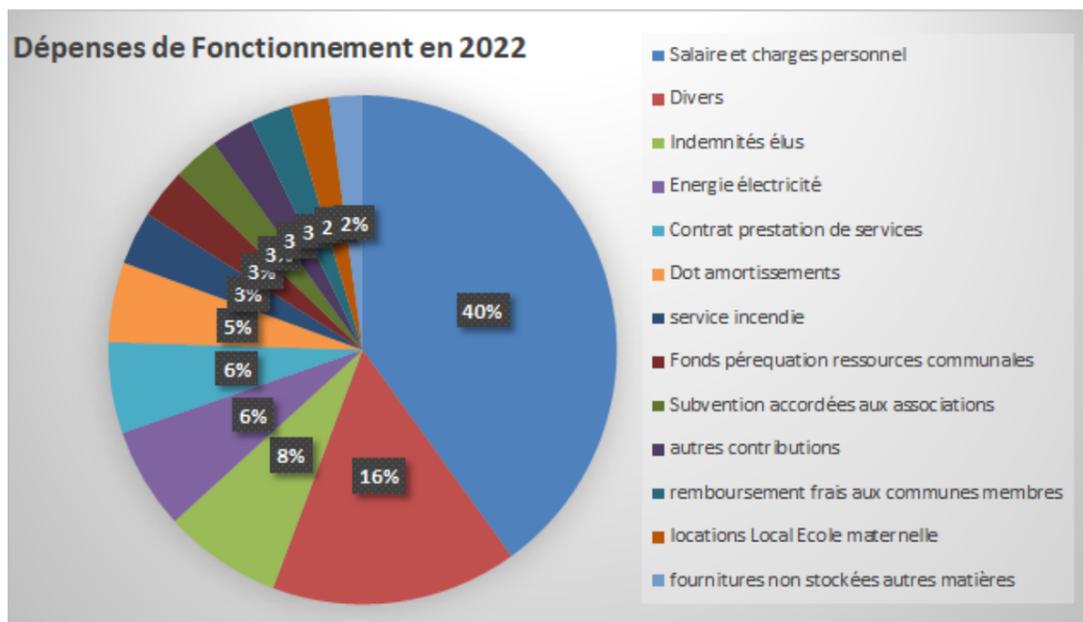
21 élèves 5 CE1/ 16 CE2 : Madame Lanné

Le compte administratif de l'année 2022 va nous permettre d'aborder nos futurs projets 2023 en restant vigilants.

En fonctionnement :	
Recettes :	602 413 €
Dépenses :	506 759 €
Total :	95 654 €
Résultats exercices précédents	119 529 €
Résultats cumulés	+1 215 183€



En investissements	
Recettes	47 344 €
Dépenses	101 091 €
Total :	-53 747 €
Résultats exercices précédents	200 520 €
Résultats cumulés	+146 773€



FISCALITE

En 2023, les taux d'imposition votés lors de la séance de conseil municipal du 12/04/23 sont les mêmes que l'année précédente :

- Taxe foncière propriétés bâties 36,68%
- Taxe foncière propriétés non-bâties 28,33%
- Taxe d'habitation (résidence secondaire) 9,62%

Pour calculer l'impôt foncier, le taux fixé par la collectivité est appliqué à la valeur locative. Cette valeur locative est déterminée par le gouvernement. Elle est indexée sur l'inflation annuelle calculée à partir de l'indice IPCH de l'Insee. La base d'imposition de la taxe foncière augmentera de 7,1% en 2023, aucun mécanisme visant à limiter la hausse de taxe foncière en 2023 n'ayant été adopté dans le cadre de la loi de finances pour 2023. Le montant payé par les contribuables va augmenter à minima de 7,1% en 2023, même si la commune de Lanquetot a décidé de ne pas augmenter son taux de taxe foncière.

SUBVENTIONS

Montant des subventions allouées aux associations en 2023 est de 16650€ dont 7700€ pour le CCAS.

Cimetière :

Une deuxième session d'exhumations aura lieu dans l'année.
 Une allée spécifique pour personnes à mobilité réduite va être créée.
 Nous allons également agrémenter le cimetière de jardinières et d'un nouveau columbarium.

Bâtiments communaux :

Réfection de deux fenêtres de la salle des fêtes et d'une fenêtre au 1er étage de la mairie (bureau médecin scolaire, réfectoire ATSEM).

Logements :

Inspection des toitures pour étanchéité, installation d'une cuisine aménagée dans l'un des 2 logements.

Outillage communal :

Achat d'un camion neuf à faible émission de CO2 ; l'ancien n'ayant pas passé le contrôle technique.

Écoles et mairie :

Passage à la fibre.

Stade de foot :

Nouveaux filets pour les cages de foot.
 Nouveaux filets de protection à la délimitation du terrain de foot.

Aménagement urbain :

Une table de pique-nique et 3 bancs ont été mis en place dans plusieurs lieux de la commune ainsi que des jardinières et des rosiers grimpants autour de l'église. Les terrains de pétanque vont être remis en état.
 Des plantations d'arbres fruitiers à côté du parking de Covoiturage vont suivre ainsi que le passage en LED de tous nos lampadaires sur une durée de 3 ans, 2 bouches d'incendies seront créées une à la Haricotière et une au hameau du moulin.

Assainissement : réfection du collecteur des eaux usées venant de Nointot a été entièrement réhabilité route de la maison blanche.

Signalétique :

Un plan global des panneaux de signalisation a été rédigé.
 Nous allons déposer une demande de subvention pour le remplacement, l'implantation et le financement des nouveaux panneaux dans toute la commune . Nous commencerons par les hameaux.

Requalification de la RD 6015 :

Au carrefour de la RD 6015 et RD 30(Coeur de Lanquetot), l'aménagement d'un giratoire est acté ainsi qu'un 2ème rond point au niveau de la RD109 B et la route de la croix Commare (Sortie ORIL, bois du Vivier). Le carrefour (RD 30 et RD6015) pour aller sur les hameaux du moulin et de Bolleville sera déplacé pour rejoindre en direct la route de Bolleville et Fauville. La sécurisation du carrefour du Petit Lanquetot est toujours en réflexion. Les travaux pourraient démarrer début 2025. La RD6015 sera aménagée suivant les directives des routes du département.

Projet d'aménagement du corps de ferme

Lors des éditions précédentes du « Petit Journal », nous vous avons informés de l'évolution du projet d'aménagement du corps de ferme en centre bourg dont la mairie est propriétaire. Il s'agit d'un projet structurant pour la commune de Lanquetot.

Nous avons mené toutes les études de faisabilité avant d'envisager sa réalisation. Nous avons été contraints de réaliser des forages pour lever des périmètres de sécurité. Nous pouvons maintenant avancer.

L'objectif du projet est d'urbaniser le clos mesure en créant un espace public communal et de loisirs dédié aux habitants en mettant en valeur le caractère unique du lieu, envisager la construction de logements, notamment de plain pieds pour les seniors, réhabiliter la grange pour y installer une nouvelle mairie et nous permettre d'agrandir l'école.

Nous avons mené des recherches de financements supportables par la commune. Nous avons également besoin d'être accompagnés par un service d'ingénierie. Devant les difficultés identifiées, nous avons décidé de signer une convention de partenariat avec le bailleur social SEMINOR, déjà bien implanté sur la commune.

Cette convention portera principalement sur la création d'un comité technique et de pilotage. Ce comité sera composé de membres de la commune, de SEMINOR, de représentants de Caux Seine développement et d'architectes.

Les principaux éléments de la conventions portent sur :

- L'acquisition de parcelles (environ 3500 m²) et de la maison selon l'estimation des domaines par SEMINOR
- La construction d'une résidence intergénérationnelle composée d'une vingtaine de logements dont 10 à 12 logements locatifs aidés adaptés aux seniors et labellisés ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) » ;
- L'acquisition-amélioration de la maison de maître située sur la parcelle pour en faire des logements,

SEMINOR accompagnera la commune en délégation de maîtrise d'ouvrage pour :

- La réhabilitation de la grange sur site en mairie et d'une salle d'activités ;
- La réalisation d'une halle gourmande en préau avec sanitaires
- La réalisation des voiries publiques ;
- La réalisation d'un espace public et d'un parc pour les enfants en cœur d'îlot ;
- La réalisation de jardins partagés.

Etapes clés de concertation avec la commune :

- Création du comité technique et de pilotage dès l'attribution du projet par la Commune
- Validation du plan de masse définitif
- Définition des modalités de concertation avec les riverains/habitants
- Interventions selon la volonté de la Commune par SEMINOR pour présenter le projet en réunion publique, conseil municipal, etc...
- Validation du projet avant le dépôt du permis de construire

Information de la Commune des étapes suivantes :

Obtention des agréments par l'Etat

Résultat des appels d'offres

Attribution des marchés et ordres de service travaux

Organisation d'une manifestation de pose de la 1ère pierre

Visite du logement témoin

Le planning détaillé prévisionnel du projet

Il faudra mettre en place toutes les démarches pour obtenir les autorisations, les études sur la loi sur l'eau et les financements.

Ce qui permet de prévoir le lancement des travaux en 2025 et la finalisation du projet en 2027.



Signature de la convention entre la mairie et SEMINOR le mardi 22 août 2023

Schéma directeur à l'étude (non contractuel)



31/05/2023